

Département de MAINE ET LOIRE  
Arrondissement de Saumur  
Commune de LA BREILLE LES PINS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du conseil municipal du 4 mars 2024

Convocation du 26/02/2024

Nombre de conseillers en service : 13

Conseillers présents : 9

Conformément à l'article R.129-9 du code des Collectivités territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le 05/03/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre du mois de mars à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de mars sous la présidence de Madame Armelle PONCET, Maire,

**Président** : Armelle PONCET

**Secrétaire de séance** : Marie-Claire VIRIEUX

**Présents** : Armelle PONCET, Marie-Claire VIRIEUX, Isabelle JOREAU, Dominique GIRARD, Philippe VARIN, Yvonne FREMONT, Vincenzo AGRELO, Anne MAYER et Frédéric BRUERE.

**Absents** : Olivier CHARRIER, Magalie MARTIN, Mireille FOURMOND et Christophe GAINON

**Bon pour pouvoir** : Olivier CHARRIER à Armelle PONCET

**DCM 2024-12 AIDE A LA MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE DU GROUPE SCOLAIRE**

Madame le Maire présente au conseil municipal le devis de CRESCENDO CONSEIL sise à SAUMUR (49400) pour la Mission d'Aide à la Maitrise d'Ouvrage (AMO) en vue de la rénovation énergétique du groupe scolaire pour un montant de 25 550,00 € H.T.

La commune a également consulté PEP'S CONSEIL (Angers) et ECOBAT INGENIERIE (Angers) qui n'ont pas souhaités donner suite à la consultation.

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**ACCEPTE** à l'unanimité des membres présents, le devis de CRESCENDO CONSEIL sise à SAUMUR (49400) pour la Mission d'Aide à la Maitrise d'Ouvrage (AMO) en vue de la rénovation énergétique du groupe scolaire pour un montant de 25 550,00 € H.T

**CHARGE** Madame le Maire de signer et d'effectuer toutes les démarches nécessaires au nom de la commune pour valider ce devis.

Pour copie certifiée conforme,  
la BREILLE-LES-PINS, le 05/03/2024

Le Maire,  
Armelle PONCET



Le secrétaire

Certifié exécutoire par le Maire  
Compte tenu de la transmission  
en Sous-préfecture de Saumur, le 05/03/2024  
Et de la mise en ligne le 05/03/2024

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to the secretary, is written over a rectangular box.

Accusé de réception en préfecture  
049\*214900458-20240305-DCM2024-12-DE  
Date de télétransmission : 05/03/2024  
Date de réception préfecture : 05/03/2024